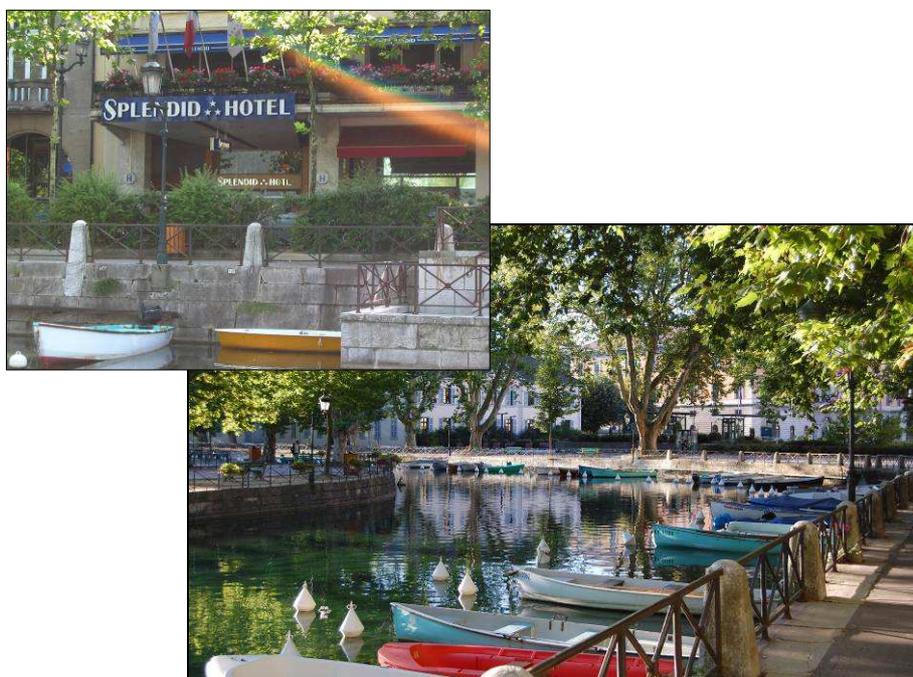


PLAQUETTE COMMERCIALE

2009 - 2010



Cœur de ville, bord de lac, le Splendid Hôtel vous accueille dans un cadre unique.

Présentation de l'hôtel

SPLENDID HOTEL***

4, quai Eustache Chappuis 74000 ANNECY

Tél: 04 50 45 20 00

Fax: 04 50 45 52 23

Service groupes et séminaires:

Contact : Stéphanie

E. mail: info@splendidhotel.fr

Site Internet : www.splendidhotel.fr



ACCES

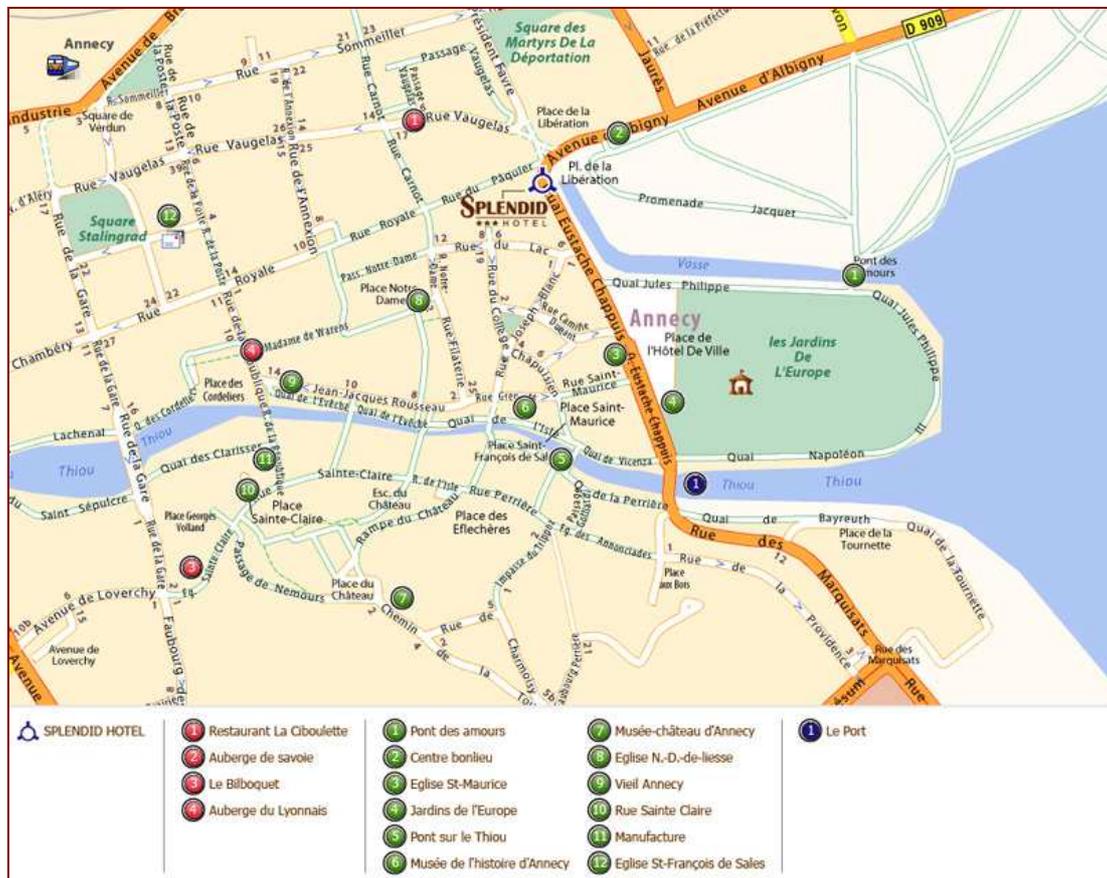
A 45 minutes de Genève

A 1h30 de Lyon

Parking public gardé à 50 mètres de l'hôtel,
gratuit de 18h30 à 9h le lendemain pour les
personnes hébergées

Les accès :
- Aéroport d'Annecy-Meythet
- Autoroute A 41 Sortie Sud
- Gare SNCF à 500 m

SITUATION DE L'HÔTEL



LES CHAMBRES

Chacune des 47 chambres climatisées vous apporte calme et confort ainsi que tous les équipements qui feront l'agrément de votre séjour : téléviseur écran plat, 27 chaînes internationales, téléphone en ligne directe, connexion WIFI gratuite, mini-bar, coffre individuel, réveil, sèche cheveux...





LE BAR

Détente au bar « La Dolce Vita » au 1er étage. Ouvert à la demande, il permet d'accueillir en privatif des cocktails jusqu'à 180 personnes. Sa situation avec vue sur le lac et sa terrasse sont autant d'atouts qui assureront la réussite de vos manifestations.

LES SALLES DE REUNIONS

2 salons convertibles (cloisons amovibles) et climatisés accueilleront vos séminaires, réunions et cocktails jusqu'à 90 personnes.

LES SERVICES PLUS

Le Service Réception vous assiste pour vos besoins de change, coffre, pressing, billetterie, location de voitures, transports, spectacles, excursions.

Le Service Affaires sur demande, service de secrétariat, photocopie, télécopie, affranchissements, attribution d'un numéro direct de téléphone. Connexion WIFI haut débit gratuite et borne internet ADSL en libre service.

Les petits déjeuners d'affaire : Toute l'année, possibilité d'organiser vos petits déjeuners d'affaire face au lac sur notre terrasse ou dans notre salon. Tarif du petit déjeuner buffet : 13,5 € par personne.

Tarifs individuels

Valables du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

	Tarif single	Tarif double
	€	€
Chambres Exécutives et Juniors	139	154
Chambre Résidentielles	118	129
Chambres Standards	107	118
Supplément Animal	16	
Petit déjeuner buffet	13.50	

→ LES ENFANTS

Forfait pour **1 enfant de moins de 12 ans** dans la chambre des parents. (selon disponibilité) : 15€

→ AGENCE DE VOYAGE

8% de commission sur le prix TTC de la chambre uniquement.

Tarifs groupes

Valables du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

1/2 Double B&B	65 €
Supplément single	46 €
Bagages in/out	7 €
Déjeuner ou dîner	33 €

Le tarif 1/2 double Bain ou Douche comprend l'hébergement au SPLENDID HOTEL et le petit déjeuner buffet servi au 1^{er} étage :

Le tarif Groupe est applicable à partir de 25 personnes.

→ Une gratuité pour 20 puis 42 personnes payantes.

Locations de salons

CAPACITE SEMINAIRES SUIVANT DISPOSITION

				
Salon Fellini	30	60	48	30
Salon Visconti	20	40	30	20
Salon Pasolini	15	20	12	18

TOUS NOS SALONS SONT CLIMATISES, A LA LUMIERE DU JOUR, ET INSONORISES.

EQUIPEMENTS

Paper-board avec feutres, Table de conférencier, Photocopieur, fax à disposition, Ligne téléphonique directe

Feuilles de papier, Crayons, Chemise dossier.

Ecran électrique (2mX2m ; 2m40X2m40), Rétroprojecteur

Tous ces équipements sont fournis gratuitement.

→ Sur demande, nous vous donnons les tarifs de location à la journée pour :

- Téléviseur plus magnétoscope, disponible sur place
- Projecteur diapositives,
- Vidéo projecteur,
- Sonorisation

TARIFS

	Tarif €
FELLINI A + B	330
VISCONTI A	230
PASOLINI B	140

Pour les salles de sous-commission, merci de nous consulter

Comprenant :

- l'accueil café dans le salon, les eaux minérales.
- les équipements, la papeterie.

Forfaits séminaires

FORFAIT SEMI-RESIDENTIEL

PRIX (par personne) : 175 € (130 € en demi double)

Comprenant par personne :

L'hébergement en chambre de catégorie résidentielle,
Le petit déjeuner buffet,
La participation à la location de la salle de réunion pour la journée,
La mise à disposition de deux pauses café,
Le déjeuner ou le dîner, servi à l'Hôtel et présenté sous forme de buffet ou dans un restaurant partenaire.

FORFAIT RESIDENTIEL

PRIX (par personne) : 207 € (160 € en demi double)

Comprenant par personne :

Forfait semi résidentiel + un dîner dans un restaurant partenaire

FORFAIT JOURNEE D'ETUDE

PRIX : 65 €

Comprenant par personne :

La participation à la location de la salle de réunion pour la journée,
La mise à disposition de deux pauses café,
Le déjeuner, servi à l'hôtel et aménagé sous forme de buffet,
Ces forfaits vous sont proposés pour des groupes de 10 à 20 personnes.

---/---

PAUSE « Gourmet » SUPPLEMENTAIRE (Café, thé, jus de fruits, sodas, Perrier, fruits secs, fruits frais, cakes, viennoiseries ou assortiment de biscuits)

9 € par personne

REPAS SUPPLEMENTAIRE (vin, eaux minérales et café compris):

33 € par personne

Apéritifs et Cocktails

LES FORMULES APERITIVES

Apéritif d'accueil :

- Kir au vin blanc de Savoie, olives, crackers,

Cette prestation est proposée au tarif de **9 € par personne**

Apéritif traditionnel :

- une coupe de champagne par personne accompagnée de mélanges salés, olives et de cocktails de jus de fruits.

Cette prestation est proposée au tarif de **14 € par personne.**

Apéritif composé :

- une coupe de champagne par personne accompagnée de petits feuilletés chauds, de mélanges salés et de cocktails de jus de fruits.

Cette prestation est proposée au tarif de **21 € par personne.**

LES COCKTAILS DINATOIRES

Ces cocktails sont servis dans notre bar face au lac ou sur notre terrasse. Ils sont proposés sous forme de buffet et composés d'une coupe de Champagne, de cocktails de jus de fruits et de 7 amuses bouche par personne (chauds, froids ainsi que des mignardises).

Cette prestation pour un minimum de 50 personnes et un maximum de 180 personnes est proposée au tarif de **27 € par personne.**

AUTRES TARIFS

- Amuse bouche supplémentaire	2 €
- Bouteille de vin	30 €
- Bouteille de Champagne	60 €
- Bouteille de Whisky	100 €
- Décoration florale	Sur devis

Nous restons bien entendu à votre entière disposition afin d'étudier toute demande particulière de votre part.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SPLENDID HOTEL

L'acceptation du présent devis implique l'acceptation par le client des conditions définies ci-après :

1- Prestations

Les prestations composant notre forfait séminaire sont indissociables. Tous nos tarifs sont en Euros. Toute prestation n'entrant pas dans le cadre du forfait sera facturée en supplément selon le tarif en vigueur. Toute prestation non prévue et demandée après la réservation, fera l'objet d'un devis complémentaire qui devra être accepté et qui sera soumis aux présentes conditions générales.

2 - Réservation – Arrhes

Toute réservation devra être confirmée par écrit (lettre, télécopie ou e-mail) à l'hôtel suivie de :

- un versement d'arrhes équivalent 50 % de la facture prévisionnelle dès réception de notre courrier de demande d'arrhes. Soit 2 mois avant au moins avant la date du séjours.
- le solde sera versé 15 jours avant l'arrivée du séminaire ou du groupe.
- Dans le cas où la réservation interviendrait moins d'un mois avant la date de début de la prestation, la demande d'arrhes d'un montant de 75% serait exigible dès sa réception.

Ces conditions de Réservation-Arrhes peuvent toutefois être modifiées en fonction du nombre de chambres réservées et/ou des spécificités de la prestation et seront alors indiquées dans le devis.

3 - Règlement

Toutes nos factures relatives à votre séjour sont payables dès réception.

4 – Liste nominative

La liste nominative des clients devra être adressée à l'hôtel 15 jours avant l'arrivée du séminaire/groupe, ce nombre sera retenu comme base de facturation. Sans cette indication, l'hôtel se réserve le droit de baisser le contingent de chambres réservées de 10 % sans préavis.

5 – Annulation

En cas d'annulation partielle ou totale de la manifestation à moins d'un mois avant la date de la manifestation, les arrhes restent acquises à l'hôtel, même en cas de relocation des chambres.

Ces conditions d'annulation peuvent toutefois être modifiées en fonction du nombre de chambres réservées, et/ou des spécificités de la prestation et seront alors indiquées dans le devis.

Ces délais dépassés, le montant prévisionnel des chambres annulées, non couvert par les arrhes, sera facturé en totalité dans le cas où ces chambres ne seraient pas relouées.

6 - Choix des prestations de restauration

Le nombre de couverts approximatif pour chaque repas ainsi que le choix des différentes prestations devront être adressés à l'hôtel 7 jours avant la date de la manifestation.

. Le nombre définitif de couverts pour chaque repas communiqué 72 heures à l'avance (du lundi au vendredi inclus) servira de base de facturation. Il ne peut pas différer de plus de 20% du nombre prévu lors de la réservation. A défaut, la prestation et la facturation seront établies sur les conditions du devis accepté.

7 – Facturation

Toute facture individuelle d'extras non réglée par le participant concerné sera imputée sur la facturation principale du séminaire. Pour les prestations non comprises dans le forfait séminaire, une facturation séparée sera établie pour paiement dès réception au prestataire concerné. L'hôtel n'est pas redevable du paiement des prestations qui n'auraient pas été expressément commandées par celui-ci.

8 – Organisation du séjour

Les chambres sont disponibles à partir de 15H le jour de l'arrivée et devront être libérées au moment de la pause du matin (au plus tard avant 12 heures).

Pour toute réservation de groupes, le petit-déjeuner a lieu au buffet entre 07H00 et 10H30.

9 – Salles et matériel

Toute salle supplémentaire requise sera facturée en supplément selon nos tarifs en vigueur.

Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé sur la base de la valeur de remplacement ou de réparation et payable au fournisseur dès réception de la facture.

Tout aménagement et toute décoration spécifique (drapeaux, logo, signalétique...) sont soumis à l'appréciation et à l'accord préalable de l'hôtel et devront être déposés à l'hôtel au plus tard 48 heures avant la date du début de la manifestation. Si des colis doivent être livrés, le client-organisateur doit en informer l'hôtel au plus tard 15 jours avant la date prévue de livraison. Pour des raisons de responsabilité et de sécurité, toute livraison non annoncée sera systématiquement renvoyée à l'expéditeur.

10 – Responsabilité

L'hôtel ou son personnel ne pourront être tenus responsables des pertes ou vols de quelque nature que ce soit, affectant le client-organisateur, les participants ou les visiteurs, sauf dans la mesure où le bien concerné aura préalablement été confié explicitement à la charge de l'établissement contre récépissé régulier.

11 – Retard de paiement

Tout retard de paiement par rapport aux conditions définies dans les paragraphes précédents donnera lieu à la facturation d'intérêts de retard sur la base de 1,5 % par mois.

12 – Litige

En cas de litige, le Tribunal compétent sera celui du siège social de l'hôtel.

Nota Bene : La demande d'un devis par un organisateur ne constitue aucun lien contractuel entre les parties.

La durée de validité des offres, en particulier la tarification, est limitée aux dates d'option figurant sur l'offre.

Date.....

Fait à Annecy ,

Signature et Cachet commercial

pour l'hôtel